

Règlement provisoire de manoeuvre de l'artillerie de campagne

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Titre(s) : Règlement provisoire de manoeuvre de l'artillerie de campagne : dispositions spéciales aux batteries armées du matériel de 155 C. Mod. 1904 T. R., approuvées par le ministre de la Guerre le 4 août 1913 . Titre IV bis, Instruction d'artillerie . Titre VI bis, Instruction des batteries attelées / Ministère de la Guerre

Auteur(s) : France Ministère de la guerre 1791-1936

Editeur, producteur : Paris : Impr. nationale, 1913

Description matérielle : 1 vol. (274 p.) : ill., tabl. ; 19 cm

Sujet - Collectivité : France Armée. France Armée. France Armée. -- Artillerie -- Règlements -- Artillerie -- Manoeuvres -- Artillerie -- Matériel de guerre

Sujet - Nom commun : Batteries (artillerie) -- Entretien et réparations
Batteries (artillerie)
Tir d'artillerie

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Guides pratiques